

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Appel d'Amélie de Montchalin, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques aux agents publics : « Vous êtes les agents de la relance de la France. »**

Notre pays compte 5,4 millions d'agents publics qui seront à la fois les acteurs de la relance de notre pays, mais aussi ceux de sa transformation. A ce titre, le plan France Relance est une opportunité qui est offerte à notre action publique de se réinventer, de se simplifier, de se « décomplexifier », selon les mots du Premier ministre. Dans leur travail quotidien depuis le début de cette crise, les agents publics ont su être créatifs, innovants, pour assurer leurs missions de service public.

Dans un message qu'elle leur adresse, Amélie de Montchalin, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, souhaite que ces initiatives, ces bonnes idées du terrain servent au gouvernement pour nourrir son action dans cette période de mobilisation inédite : faciliter et accélérer les démarches des particuliers et des entreprises, améliorer concrètement l'environnement de travail des agents publics pour qu'ils accomplissent leurs missions d'agents de la relance dans les meilleures conditions. La relance et la transformation de la France doivent se faire par, mais aussi et surtout avec les agents publics.

Ce message lance ainsi une consultation de tous les agents publics, qu'ils viennent de l'État, des collectivités territoriales, ou des établissements publics sanitaires et sociaux, sur deux questions clés : « *quelle est la mesure principale que mon ministère devrait prendre pour simplifier l'action publique afin de faciliter la relance de notre pays ?* », et « *quelle est la mesure principale à prendre qui vous permettrait, dans votre action quotidienne, de mieux remplir cet objectif ?* ».

Mise en ligne sur le nouveau site du ministère [« transformation.gouv.fr »](https://transformation.gouv.fr), ou en cliquant [ici](#) cette consultation sera ouverte dès aujourd'hui, et les contributions relevées en Novembre 2020, deux mois avant l'exécution des crédits du plan de relance.